



UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

pref-francerelance@var.gouv.fr pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

FINANCEMENT DE LA RELANCE – 3 058 522 278€

RELANCE – 24.09.2021 / 78 918 546€

SOUTIEN – 24.09.2021 / 2 979 633 732 €

Dont fonds régionaux

ECOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État
27 155 200 €
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
9 157 397 €
77 projets
- Recyclage foncier des friches
3 310 053 €
2 projets
- Modernisation des centres de tri
1 814 160 €
5 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS
68 446 €
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique
132 314€
11 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »
33 600€
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA
540 114 €
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)
936 169 €
5 projet
- Restauration écologique - OFB
290 476 €
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL
203 000 €
3 projets

- Aires protégées AAP DREAL
30 925 €
1 projet
- Jardins partagés
3376 €
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires
764 405 €
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
1 215 000€
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie
279 941 €
8 projets
- Ma prime Rénov
7 420 943 €
3056 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux
374 000 €
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable
1 567 740 €
20 projets
- Tourisme durable
5809 €
1 projet
- Aéronautique
1 970 872 €
3 projets
- Résilience - Santé
800 000 €
1 projets

COMPETITIVITE :

- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires
1 831 000 €
7 projets
- Industrie du futur
3 190 964 €
56 projets
- Digitalisation des écoles d'art
16 500 €
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications
2 850 000 €
1 projet
- Chèques numériques
1 052 500 €
2105 entreprises bénéficiaires
- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
993 466 €
11 projets
- Alimentation locale et solidaire
111 694 €
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel
219 176 €
1 projet
- Fabriques de Territoire
300 000 €
2 projets
- Modernisation des accueils de jour
408 000 €
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques
15 962 €
2 projets

- Aide aux spectacles vivants
190 000 €
6 projets
- Relançons l'été
203 447 €
19 projet
- Internat d'excellence
1 339 000 €
1 projet
- Parc national de Port-Cros
1 727 000 €
10 projets
- Conservatoire du littoral
1 339 000 €
3 projets
- Agence de l'eau
2 535 897 €
8 projets lauréats
- Emploi R&D
1 200 000 €
1 projets lauréats

PROGRAMMES :

- Aide aux spectacles vivants
190 000 €
6 projets
- Relançons l'été
203 447 €
19 projet
- Internat d'excellence
1 339 000 €
1 projet
- Parc national de Port-Cros
1 727 000 €
10 projets
- Conservatoire du littoral
1 339 000 €
3 projets
- Agence de l'eau
2 535 897 €
8 projets lauréats
- Emploi R&D
1 200 000 €
1 projets lauréats

COHESION :

- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
993 466 €
11 projets
- Alimentation locale et solidaire
111 694 €
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel
219 176 €
1 projet
- Fabriques de Territoire
300 000 €
2 projets
- Modernisation des accueils de jour
408 000 €
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques
15 962 €
2 projets

ACTIVITÉ PARTIELLE

417 311 198 €

FONDS DE SOLIDARITÉ

706 170 000 €

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

142 400 000 €

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

1 700 000 000 €

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITES LOCALES

13 752 534 €

Les nouveaux appels à projet France Relance

➔ **Jusqu'au 15 octobre 2021, l'appel à projets (AAP) "Développement de technologies innovantes critiques"** vise à cofinancer des projets de recherche et développe des briques technologiques innovantes et critiques en cybersécurité. Le public visé correspond à la fois aux entreprises uniques mais aussi aux consortiums industriels ou collaboratifs (c'est-à-dire impliquant des laboratoires de recherche). Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de [BpiFrance](#).

➔ **Jusqu'au 29 octobre 2021, l'appel à projets (AAP) "Projets innovants sur le Campus Cyber"** s'adresse à des projets de recherche et développement à des fins d'innovation technologique et d'usage réalisés en France sur le campus de la Défense. Les projets peuvent être conduits au choix par une entreprise un consortium qui rassemble des partenaires industriels ou de recherche. Dans tous les cas, au moins un des porteurs de projets doit être membre du Campus Cyber - La Défense. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de [BpiFrance](#) jusqu'au **29 octobre 2021**.

➔ **Jusqu'au 16 novembre 2021, l'appel à projets (AAP) "Mutualisation et valorisation des données d'intérêt cyber"** a pour objectif de sélectionner un nombre limité de projets, de taille critique suffisante, disposant de la meilleure gouvernance entre les partenaires du projet pour faire émerger des champions français de la cybersécurité. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de [BpiFrance](#) jusqu'au **16 novembre 2021**.

Nouveaux dispositifs France Relance

➔ **L'aide "Accueillir des jeunes pour réaliser une mission d'engagement au service de l'intérêt général"** vise à l'accueil de jeunes pour réaliser une mission d'engagement au service de l'intérêt général sur une durée de 6 à 12 mois. En effet le Plan de relance prévoit la création de 100 000 missions supplémentaires de Service Civique en 2020-2021. Cette aide s'adresse aux communes, aux EPCI à fiscalité propre, aux départements, aux régions, aux associations, aux particuliers, aux entreprises publiques locales ainsi qu'aux établissements publics. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du [Service Civique](#) jusqu'au **31 décembre 2021**.

➔ **L'aide "Prêt GPI-AmbRE pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics"** a vocation à accompagner dans le financement des projets concourant à la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments publics. Cette aide s'adresse aux communes, aux EPCI à fiscalité propre, aux départements, aux régions, aux entreprises publiques locales. Cette aide est permanente et les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de la [Banque des territoires](#).

Clôture des appels à projets

➔ **L'appel à projets (AAP) "Fonds pour la transition écologique de presse"** a vocation à financer des projets de recherche et développement, portés par l'ensemble des acteurs de la presse-papier et numérique pour réduire l'empreinte carbone du secteur. Il doit permettre à la presse de s'engager encore davantage dans sa transition écologique par la recherche et l'innovation. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site du [Ministère de la Culture](#) jusqu'au **1er octobre 2021**.

➔ **L'appel à projets (AAP) "Développer une offre de service Slow Tourisme"** vise à accompagner des acteurs de la filière du tourisme dans la conception de nouveaux projets touristiques éco-conçus, Slow tourisme (Volet 3). Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de l'[ADEME](#) jusqu'au **1er octobre 2021**.

➔ **L'appel à projets (AAP) "Diffusion culturelle : 15-25 ans"** cible le financement d'actions destinées à réinventer l'expérience vécue par le public en salle de cinéma notamment pour attirer et fidéliser la génération des 15-25 ans. Est éligible tout projet de diffusion culturelle, préexistant ou nouveau, ayant pour objet de diffuser et de promouvoir. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site du [CNC](#) jusqu'au **1er octobre 2021**.

Application « Aides terroires

➔ L'application [Aides terroires](#) dispose d'un filtre de recherche permettant de sélectionner une alerte thématique ou géographique et constitue un outil efficace au service de porteurs de projet, n'hésitez pas à relayer cette information!

L'adresse fonctionnelle pref-francerelance@var.gouv.fr est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.